

## CULTURE

### Affaire n°16

**Objet : Adhésion à l'agence régionale du spectacle vivant « Occitanie en scène »**

**Rapporteur : Véronique FABRY**

Occitanie en scène est l'agence régionale du spectacle vivant en Occitanie. L'association a pour but de contribuer au développement artistique et culturel en Occitanie dans l'objectif d'en faire une région dynamique pour les créateurs et créatrices qui y vivent et une terre d'émergence de nouvelles formes artistiques, dans une perspective d'aménagement culturel du territoire et de réduction des inégalités d'accès à la création artistique.

Occitanie en scène met en place un nouveau mode de gouvernance avec une association dorénavant encore plus ouverte aux professionnels et réseaux du spectacle vivant afin de fédérer toutes leurs filières. Deux collèges destinés à organiser la représentation des différentes composantes professionnelles des arts vivants sont désormais ouverts à l'adhésion (le collège des professionnels des arts vivants et le collège des réseaux du spectacle vivant, fédérations régionales et organismes intersectoriels).

L'adhésion au collège des professionnels des arts vivants de l'association permettra de conforter la politique volontariste de la Ville de Saint-Jean-de-Védas concernant l'aménagement culturel du territoire et la réduction des inégalités d'accès à la création artistique :

- le collège des professionnels des arts vivants est ouvert aux personnes morales (associations, entreprises, établissements publics, etc.) domiciliées en région Occitanie, issues des secteurs du cirque, de la danse, de la musique, du théâtre et de leurs formes associées et croisées pour la piste, l'espace public ou la scène, qui développent des activités d'accompagnement, de production ou de diffusion artistiques et qui ont une activité complémentaire ou convergente avec les dispositifs, projets ou actions développés par l'association.

Montant de l'adhésion
10 € TTC

**En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire et, le cas échéant :**

- **D'approuver** l'adhésion de la Commune de Saint-Jean-de-Védas à l'agence régionale du spectacle vivant « Occitanie en scène »,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion.